

L'ÎLOT
MÔMES

inforam

N°13
Sept. - Déc. 2009

BULLETIN D'INFORMATION DES ASSISTANTES MATERNELLES DU PIÉMONT OLORONNAIS

Édit

L'ANNÉE 2009 S'ACHÈVE...

Cette année a une consonance particulière puisqu'elle marque à la fois les cinq ans d'existence du RAM du piémont oronais et le 20^e anniversaire de la création des Relais Assistantes Maternelles par la Caisse Nationale d'Allocations familiales.

À cette occasion, l'ensemble des RAM des Pyrénées Atlantiques a décidé de se mobiliser en organisant communément une journée portes ouvertes en octobre prochain. Nous participerons donc à cette manifestation.

Depuis le mois de mars, Claire Levesque, l'animatrice du relais est en congé maternité.

Nous souhaitons la bienvenue à sa petite Elsa, née en juin dernier ! Bienvenue également à Claude Parbaud, sa remplaçante !

En cette fin d'année, quelques nouveautés se profilent :

- les ateliers collectifs du centre municipal d'animation sont transférés vers la commune de Ledeuix,
- et nous vous proposons un nouveau projet : la création d'un "tout petit, petit spectacle de marionnettes" à destination des enfants qui fréquentent le RAM.

La reprise des temps d'animation collectifs est prévue le 14 septembre 2009.

Bonne rentrée et à très bientôt !!!

Brigitte Larrensou



ANIMATIONS ★ INFOS ★ LÉGISLATION ★ DOSSIER ★ RAM D'ARTIX ★ BRICOLAGE ★ IMAGES

LES ATELIERS DU TRIMESTRE

calendrier

septembre

L'ÎLOT MÔMES		
LUNDI 14	9h30 - 11h30	Peinture avec les mains et les pieds
MARDI 15	9h30 - 11h30	Peinture avec les mains et les pieds
JEUDI 17	9h30 - 11h30	Jeux de balles et de ballons
VENDREDI 18	9h30 - 11h30	Jeux de balles et de ballons
LUNDI 21	9h30 - 11h30	Jeux de balles et de ballons
MARDI 22	9h30 - 11h30	Fabrication de masques
JEUDI 24	9h30 - 11h30	Fabrication de masques
VENDREDI 25	9h30 - 11h30	Fabrication de masques
LUNDI 28	9h30 - 11h30	Fabrication de masques
MARDI 29	9h30 - 11h30	Fabrication de masques
SALLE D'OGEU		
MARDI 15	9h30 - 11h30	Fabrication de masques
MARDI 29	9h30 - 11h30	On finit les masques et jeux d'encastresments
LEDEUIX		
MARDI 22	9h30 - 11h30	Jeux de balles et ballons

octobre

L'ÎLOT MÔMES		
JEUDI 01	9h30 - 11h30	On finit les masques
VENDREDI 02	9h30 - 11h30	On finit les masques
LUNDI 05	9h30 - 11h30	On finit les masques
MARDI 06	9h30 - 11h30	Que fait-on avec les pâtes ?
JEUDI 08	9h30 - 11h30	Que fait-on avec les pâtes ?
VENDREDI 09	9h30 - 11h30	Que fait-on avec les pâtes ?
LUNDI 12	9h30 - 11h30	Goûtons... Goûtons... Semaine du goût
MARDI 13	9h30 - 11h30	Visite et dégustation à la ferme
JEUDI 15	9h30 - 11h30	Goûtons... Goûtons... Semaine du goût
VENDREDI 16	9h30 - 11h30	Sortie au marché
LUNDI 19	9h30 - 11h30	Jeux d'encastrement et danse
MARDI 20	9h30 - 11h30	Jeux d'encastrement et danse
JEUDI 22	9h30 - 11h30	Jeux de manipulation
VENDREDI 23	9h30 - 11h30	Jeux de manipulation
SALLE D'OGEU		
MARDI 13	9h30 - 11h30	On "patouille" avec la pâte à sel
LEDEUIX		
MARDI 06	9h30 - 11h30	On "patouille" avec la pâte à sel
MARDI 20	9h30 - 11h30	Visite de la ludothèque à Navarrenx

LASSEUBE		
JEUDI 08	9h30 - 11h30	Éveil musical avec Véronique Nadeau de L'école des Champs
JEUDI 22	9h30 - 11h30	Éveil musical avec Véronique Nadeau de L'école des Champs

© novembre

L'ÎLOT MÔMES		
LUNDI 09	9h30 - 11h30	Jeux d'ombres et de lumières
MARDI 10	9h30 - 11h30	Jeux d'ombres et de lumières
JEUDI 12	9h30 - 11h30	Jeux d'ombres et de lumières
VENDREDI 13	9h30 - 11h30	Jeux d'ombres et de lumières
LUNDI 16	9h30 - 11h30	Et en avant la musique
MARDI 17	9h30 - 11h30	Et en avant la musique
JEUDI 19	9h30 - 11h30	Jeux sensori-moteur
VENDREDI 20	9h30 - 11h30	Jeux sensori-moteur
LUNDI 23	9h30 - 11h30	Jeux sensori-moteur
MARDI 24	9h30 - 11h30	Ramasser des feuilles au parcours santé
JEUDI 26	9h30 - 11h30	Ramasser des feuilles au parcours santé
VENDREDI 27	9h30 - 11h30	Ramasser des feuilles au parcours santé
LUNDI 30	9h30 - 11h30	Bricolage d'automne

SALLE D'OGEU		
MARDI 10	9h30 - 11h30	Peinture d'automne
MARDI 24	9h30 - 11h30	Jeux sensori-moteur

LEDEUIX		
MARDI 17	9h30 - 11h30	Jeux sensori-moteur

LASSEUBE		
JEUDI 12	9h30 - 11h30	Éveil musical avec Véronique Nadeau de L'école des Champs

© décembre

L'ÎLOT MÔMES		
MARDI 01	9h30 - 11h30	Bricolage d'automne
JEUDI 03	9h30 - 11h30	Création de l'arbre à hiboux de Noël
VENDREDI 04	9h30 - 11h30	Création de l'arbre à hiboux de Noël
LUNDI 07	9h30 - 11h30	On décore c'est bientôt Noël
MARDI 08	9h30 - 11h30	On décore c'est bientôt Noël
JEUDI 10	9h30 - 11h30	On décore c'est bientôt Noël
VENDREDI 11	9h30 - 11h30	Fête de Noël
LUNDI 14	9h30 - 11h30	En avant les acrobates
MARDI 15	9h30 - 11h30	En avant les acrobates
JEUDI 17	9h30 - 11h30	Promenade ou danse, ronde et histoire
VENDREDI 18	9h30 - 11h30	Promenade ou danse, ronde et histoire

SALLE D'OGEU		
MARDI 08	9h30 - 11h30	Et en avant la musique

LEDEUIX		
MARDI 01	9h30 - 11h30	Jeux de ballons
MARDI 15	9h30 - 11h30	Peintures de Noël

Ce programme d'animations a été établi à titre indicatif et peut être modifié.

Animation sur inscription :

Si vous souhaitez participer à la session d'éveil musical et à la sortie à la ludothèque organisées ce trimestre, n'oubliez pas de vous inscrire en téléphonant au secrétariat du RAM : 05 59 39 38 39.

Les rendez vous à ne pas manquer

★ RÉUNION DE RENTRÉE : MARDI 15 SEPTEMBRE À 18H30 AU RELAIS

Ordre du jour :

- Retour sur le 1^{er} semestre 2009
- Présentation du programme de la fin de l'année

Suite à cette réunion nous vous proposons de nous retrouver autour d'un repas froid.

Chacune peut y amener un plat (de sa spécialité) à partager ensemble : c'est l'auberge espagnole au relais !!

★ SPECTACLE DE MARIONNETTES

Un groupe d'assistantes maternelles est constitué pour réaliser un "tout petit petit" spectacle de marionnettes. La première réunion proposée est le **MARDI 22 SEPTEMBRE À 20 HEURES 30** à la salle du RAM ; Les retardataires sont les bienvenues !!!

★ LES RAM FÊTENT LEUR VINGTIÈME ANNIVERSAIRE !

A cette occasion, les Relais Assistantes Maternelles des Pyrénées Atlantiques ouvrent leurs portes les 17 et 18 Octobre. Nous vous proposons d'organiser **UNE JOURNÉE PORTES OUVERTES LE SAMEDI 17 OCTOBRE** avec pour objectif de faire mieux connaître le service ainsi que le métier d'assistante maternelle.

★ SOIRÉE INFORMATIONS ET ÉCHANGES SUR LE THÈME :

"Le Contrat de Travail de l'assistante maternelle" **LE MARDI 20 OCTOBRE 2009 À 20 HEURES** à la salle du RAM à L'îlot mômes. Cette soirée est organisée en partenariat avec les juristes du CIDFF et donne suite aux demandes exprimées lors de la diffusion d'un questionnaire aux parents et aux assistantes maternelles de la CCPO en février 2009.

★ TÉLÉTHON 2009 : LE SAMEDI 5 DÉCEMBRE

Le succès de 2008, nous encourage à réitérer l'expérience cette année. Nous sommes ouvertes à toutes suggestions !

★ FÊTE DE NOËL : LE VENDREDI 18 DÉCEMBRE

Nous vous apporterons plus de précisions durant ce trimestre.

LES TEMPS D'ACCUEIL LE MARDI APRÈS-MIDI : SOUTIEN À LA PRATIQUE

Comme les trimestres précédents, ces temps de rencontre se déroulent les mardis de 15h30 à 17h00 dans la salle du RAM.

Vous pouvez vous y rendre librement, à l'heure qui vous convient.

Cette fin d'année, ces rencontres auront lieu les :

- mardi 22 septembre 2009
- mardi 20 octobre 2009
- mardi 24 novembre 2009
- mardi 15 décembre 2009

Lors de ces temps de réflexion autour de la pratique, la psychologue, Sandrine Nabères vous propose de vous accompagner dans vos interrogations, vos difficultés et de vous soutenir dans votre pratique professionnelle. Il s'agit aussi d'un lieu de paroles et d'écoute.

Un espace aménagé pour les adultes et les enfants est proposé : l'animatrice proposant des rencontres autour du jeu aux enfants, l'assistante maternelle est disponible pour échanger avec l'intervenant.

Faute de sollicitations, les temps d'accompagnement juridique et administratif proposés par Brigitte Larrensou les mardis après-midi ne seront pas reconduits ce trimestre.

LES INFORMATIONS

diverses



COMMANDE DE JOUETS

Bientôt Noël ! Suite à la demande de certaines assistantes maternelles, nous vous proposons de faire une commande de jouets, jeux éducatifs... Les catalogues sont à votre disposition dans la salle du relais. Merci de nous faire part de votre choix avant le 15 novembre.



SUGGESTIONS

Vos suggestions sur des thèmes de réunion sont les bienvenues. Une boîte à idées est installée dans la salle du RAM.



BRICOLAGE

Nous avons besoin de petites boîtes à chaussures...



POINT DOCUMENTATION

Rappel...Rappel...

Vous pouvez toujours emprunter les documents, livres, livres pour enfants, dossiers. Il est possible de venir consulter cette documentation certains après midis en nous contactant.



SESSION DE REMISE A NIVEAU PREMIERS SECOURS

Compte tenu d'une fin d'année chargée en événements, la session "urgences et premiers secours" est reportée en début d'année prochaine (janvier-février).



"LE KOALA ET SES AMIS"

À partir du 21 septembre 2009, vous avez la possibilité d'emprunter le tapis de jeu "Le koala et ses amis" pour jouer avec les enfants que vous accueillez à votre domicile. Si cela vous intéresse, vous pouvez le retirer au Relais en vous inscrivant sur le calendrier affiché dans la salle du RAM.

Vous pouvez l'emprunter pour une durée maximale de 15 jours.

À l'issu du prêt, le tapis est à déposer au RAM lors d'un temps d'atelier collectif du matin où un inventaire sera réalisé en présence d'une autre assistante maternelle.

spectacle vivant



ÉCHOS

MERCREDI 15 DÉCEMBRE 2009

Une création pour la Petite enfance du Théâtre du Champ Exquis à la Chapelle (l'horaire sera précisé ultérieurement)

Durée : 30 minutes

Théâtre en musique pour les moins de 36 mois

Donner à voir et à entendre les mots, les faire résonner dans leur multiplicité de sens, dans leur poésie, leur musicalité, leur émotion...

Subrepticement, avec délectation, jouer avec et se jouer d'eux, juste pour le plaisir d'entrouvrir une fenêtre sur l'imaginaire...

Si ce spectacle vous intéresse, vous pouvez le signaler au secrétariat avant le 4 décembre 2009 (nombre de places limitées).

Si vous n'êtes pas disponibles ce jour là pour accompagner les enfants que vous accueillez habituellement, vous pouvez proposer aux parents d'assister au spectacle. Nous les accueillerons selon les places disponibles sachant qu'elles sont réservées en priorité aux assistantes maternelles.



NOUVEAUX CHIFFRES AU 1^{ER} JUILLET 2009 (SOURCE URSSAF) :

SMIC horaire : 8,82 brut

Salaire minimal des assistantes maternelles : 2,48 brut soit 1,92 net / heure

L'indemnité minimale d'entretien reste inchangée.

Pour 9 heures d'accueil/jour elle s'élève au minimum à 2,81 .



À PROPOS DE LA LOI DE MODERNISATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL :

La loi de modernisation du marché du travail en date du 25 juillet 2008 apporte des modifications aux dispositions actuelles, en ce qui concerne :

● La rupture du contrat pendant la période d'essai :

Lorsque la rupture est le fait de l'employeur, le salarié doit être prévenu dans un délai qui ne peut être inférieur à :

- 24 heures lorsqu'il a moins de 8 jours de présence
- 48 heures lorsqu'il a entre 8 jours et 1 mois de présence
- 2 semaines après 1 mois de présence

Lorsque le salarié met fin à la période d'essai, il doit respecter un délai de prévenance de 24 heures s'il a moins de 8 jours de présence et 48 heures au-delà de 8 jours de présence.

● L'indemnité de licenciement :

Cette indemnité ne peut être inférieure à un cinquième de mois de salaire par année d'ancienneté sachant que le salaire de référence est égal:

- soit à $1/12^{\text{ème}}$ de la rémunération brute des 12 derniers mois précédant le licenciement,
- soit à $1/3$ des 3 derniers mois.

La formule la plus avantageuse pour le salarié devant être retenue.

Cette indemnité de licenciement se substitue à l'indemnité de rupture de $1/120^{\text{ème}}$ appliquée jusqu'à présent.

Selon la direction du travail et de l'emploi des Pyrénées Atlantiques, ces nouvelles dispositions s'appliquent aux particuliers employeurs.

D'autres organismes, associations, syndicats (représentants parents et/ou assistantes maternelles) sont plus réservés à ce sujet.

Actuellement, à défaut de positionnement clair, et en l'absence de jurisprudence, il vous appartient donc de faire le choix d'appliquer ou non cette loi.

Conscient que dans ce cas, la position de chacune des parties (salarié et employeur) reste délicate, nous vous diffuserons les informations permettant d'éclaircir cette question dès que de nouveaux éléments nous parviendront.

LA PLACE DE L'ADULTE DANS LE JEU

DOSSIER

“L'enfant ne joue pas pour apprendre, c'est parce qu'il joue qu'il apprend.” Jean Epstein

En jouant,

- L'enfant découvre ses capacités, fait preuve d'initiative et de créativité, développe un sentiment de compétence et de confiance en lui-même.
- Il explore le monde des objets, leurs lois, leurs utilisations : il construit ses savoirs, apprend à apprendre et développe sa pensée.
- L'enfant rencontre d'autres enfants, découvre des règles et chemine vers la socialisation.

Mais le jeu n'est pas que le jouet !

Un enfant joue ses joies, ses peines, ses peurs, il exprime ses besoins, ses compétences, teste ses limites... en jouant !

Il joue du matin au soir.

Pour le seconder dans ses recherches, le professionnel de la petite enfance pourra lui-même intervenir de multiples manières dans le jeu de l'enfant et selon le contexte.

LE RÔLE DE L'ADULTE

C'est à lui que revient la responsabilité de favoriser par le choix de matériel, par l'aménagement de l'espace, par sa présence, une exploration ludique de qualité.

Le rôle de l'adulte est subtil, il doit être présent sans être interventionniste.

Il doit offrir une présence bienveillante, disponible, sécurisante. L'enfant qui joue seul a tout de même besoin d'un adulte à ses côtés car s'il ne se sent pas en confiance il peut avoir des difficultés à s'investir dans le jeu.

Par contre, une présence de l'adulte trop envahissante, trop interventionniste ne laisse ni le temps, ni l'espace nécessaire pour le jeu de l'enfant. Qui n'a pas été tenté de guider la main de l'enfant lors d'une activité peinture, collage... ou de faire à sa place !!!

L'enfant qui découvre par lui-même une action, un geste mettra plus de temps mais l'impact sera bénéfique car le résultat sera réellement acquis. Il deviendra ainsi plus autonome.

L'adulte est présent pour observer, encourager, féliciter l'enfant ou encore, pour répondre à ses besoins et ses demandes, verbaliser les émotions, veiller au calme, proposer de nouveaux jeux...

Soutenir et accompagner l'enfant dans son activité, percevoir ses progrès, c'est lui donner envie de poursuivre et donc de grandir.

L'enfant peut, en toute liberté, improviser du jeu sans avoir besoin de matériel spécifique: il va ramasser des cailloux, jouer à grimper sur une bordure, cueillir une herbe, créer mille situations innovantes à travers lesquelles il va découvrir qu'il peut aussi jouer sans rien.

Et si au début, il ne sait pas quoi faire, l'ennui le conduira vers le monde de l'imaginaire.

Il sera important que l'adulte ne soit pas tenté de trouver à tout prix une idée pour l'occuper.



★ CHOIX DES JEUX ET DES JOUETS

Les jeux et jouets permettent l'éveil sensoriel, la créativité et l'imaginaire. Les critères de choix sont avant tout : la sécurité, la valeur pédagogique et la diversité. Un "bon jouet" est un objet choisi en rapport avec les besoins et les compétences physiques et intellectuelles de l'enfant qui joue. Il s'agit également d'un jouet que l'enfant utilise.

Mettre à sa disposition des objets, tels des tissus, des boîtes en cartons vont lui permettre de développer son inventivité.

Plus l'objet est simple, plus l'activité de l'enfant est créatrice.

★ EN BREF

Jouer, c'est apprendre à se connaître et à connaître le monde environnant.

Les compétences de l'enfant ne se développeront que dans un climat de sécurité affective.

Pour cela, l'adulte doit se montrer attentif aux émotions de l'enfant.

Il lui faut préserver un temps de jeu suffisant et régulier, en évitant les interruptions si l'enfant est concentré sur une activité.

L'espace sera sécurisé, ni trop grand, ni trop petit et adapté, limitant ainsi au maximum les interdits.

Le plaisir, ingrédient indispensable au jeu sera alors accessible.

★ À NOTER

Pour approfondir ce sujet, nous mettons à votre disposition au RAM un dossier complémentaire Regroupant une série d'articles sur ce thème.

bibliographie

"Se mouvoir en liberté dès le premier âge"
E.Pikler-Ed.Paris PUF
"Le jeu Enjeu" J Epstein-Ed. Armand Colin"
"Jeu et réalité. L'espace potentiel"
DW Winnicott- Ed. Gallimard



QUE SE PASSE-T-IL DU CÔTÉ... "AMAYRA EN PAYS DE LACQ"

questions réponses

Le Relais est une association loi 1901 qui fonctionne avec 4 salariées :

- 1 coordinatrice,
- 1 assistante administrative,
- 2 animatrices à temps plein.

Siège Social :
Cité Pondix - 64170 ARTIX

Compétences géographiques sur 3 cantons :

- ARTHEZ DE BEARN
- MONEIN
- MOURENX
- soient 49 communes.

Nombre d'assistantes maternelles :
220 dont 186 en activité.

LES ANIMATIONS :

ARTIX : 3 animations par semaine (dont 2 animations par mois pour les AMA seules)
MONEIN : 2 animations par semaine
ARTHEZ DE BEARN : 2 animations par semaine
MOURENX : 2 animations par semaine
LAGOR : 1 animation par semaine

Un programme d'activités pour les enfants est établi sur deux mois et envoyé à toutes les assistantes maternelles. Un système d'inscription a été mis en place afin de respecter les normes de sécurité et les missions de la Caf. Une permanence téléphonique est à la disposition des assistantes maternelles tous les 15 jours (le mercredi), elles peuvent choisir sur quel site elles désirent se déplacer pour l'activité.

LE DÉROULEMENT D'UNE MATINÉE :

Les enfants et les assistantes maternelles sont accueillis à partir de 9h30 sur les sites. Jusqu'à 10 h, jeux libres pour permettre aux enfants de retrouver et de s'imprégner de l'ambiance du relais mais aussi aux assistantes maternelles d'échanger leurs expériences professionnelles...

10 h00 : Petite collation instaurée pour faire la transition entre les deux temps forts de la matinée.

10h30 : Activité proposée en fonction du nombre et de l'âge des enfants. Les enfants sont libres ou pas de participer.

11h00 : Regroupement : chansons mimées, histoires, marionnettes à fil, sac à tarabistouille...).

RENCONTRES PROPOSÉES AUX ASSISTANTES MATERNELLES:

En journée :

Une fois par mois, un groupe de réflexion est animé par une psychologue qui répond à des interrogations posées par les assistantes maternelles à propos de leur vécu auprès des enfants ou des parents.

En soirée :

Chaque trimestre il est programmé une soirée à thème animé par des intervenants extérieurs.

Réunions bilan avec les assistantes maternelles :

Tous les ans, les assistantes maternelles sont conviées à une soirée où elles peuvent s'exprimer, faire part de leurs souhaits, leurs attentes... Ensuite l'équipe réfléchit à la suite à donner à ces demandes.

PARTENARIAT :

Régulièrement avec les bibliothèques et la ludothèque.
Plus ponctuellement avec les crèches et les centres de loisirs.



LA RÉALISATION D'UN PERSONNAGE EN POTS DE FLEURS

bricolage



IL VOUS FAUT :

- 2 pots de fleurs en terre (taille moyenne)
- Chenilles ou corde
- 4 Pots de yaourt
- Peinture
- Vernis
- Colle

Prendre 2 pots de fleurs les assembler avec une corde ou les coller : 1 pour la tête l'autre pour le corps.

Décorez les pots.

Prendre de la chenille pour les bras et les jambes, ou de la corde et mettre des pots de yaourt pour faire les mains et les pieds.

Vous pouvez mettre de la ciboulette, de la laine ou du rafia pour les cheveux.



AMUSEZ VOUS BIEN !!!

assistante maternelle recherche...

- 2 sièges auto
- 1 parc en bois sans fond
- 2 chaises hautes
- 1 siège relax
- 1 maxi cosi

Si vous disposez de ce matériel et que vous souhaitez le vendre,
Vous pouvez contacter :
Esther Croix au 05 59 39 84 22



LES ANIMATIONS DU RAM

En images

Sortie au Jardin de Toni à Billère
Vendredi 26 juin 2009





SERVICE PETITE ENFANCE DU PIÉMONT OLORONNAIS

ram

26, rue Jean Moulin
64400 OLORON-SAINTE-MARIE

Tél. 05 59 39 38 39

Fax 05 59 34 30 68

e-mail : petite.enfance@piemont-oloronais.fr

